

■ incendies de forêts

Des drones pourraient équiper les pompiers dès 2009

Les pompiers passent au « high-tech ». Hier, lors d'une journée au centre de sécurité civile de Valabre (Bouches-du-Rhône) (1) dans le cadre de l'entente interdépartementale pour la protection de la forêt et de l'environnement contre l'incendie, 150 sapeurs-pompiers, ingénieurs et industriels français et européens se sont vu présenter en avant-première un drone (2) nouvelle génération. Ces étranges machines mesurant de un à

vingt mètres d'envergure et capable, en toute autonomie, de voler jusqu'à 20 kilomètres d'altitude, pourrait, à partir de 2009, aider les soldats du feu varois dans leur lutte contre les incendies.

Atteindre des endroits trop dangereux

« Il en existe de trois types: des drones "Hale", pour haute altitude, et capables de rester plusieurs jours en l'air; des drones "Male", susceptibles de voler entre 500 et 3 000 mètres d'altitude, et des petits ou micro-drones qui ne mesurent guère plus d'un mètre d'envergure, mais sont redoutablement efficaces », explique le lieutenant-colonel Philip Tosello, directeur du pôle « nouvelles technologies » de l'entente.

Leur mission : fournir en direct aux équipes de secours au sol des informations, images, petits films ou données sur les sinistres en cours. « Les drones sont une aide à la décision pour le commandement en cas de feu. Ils nous donnent des renseignements précieux sur la



Ces avions sans pilote, très variables en taille et en capacités, permettent de fournir aux troupes au sol toutes sortes d'informations afin d'améliorer la prise de décision.

(Photos Patrick Blanchard)

vitesse de propagation du feu, les ambiances toxiques, l'importance des foyers, leur direction. Mais le drone peut être utile dans bien d'autres domaines : surveillance des pollutions en mer, inspections d'infrastructures. »

« Un drone va partout où l'homme ne peut pas se

rendre à cause du relief ou de la dangerosité. C'est là toute son utilité », explique François Xavier Espiau, directeur opérationnel de Kao-lab, une entreprise aixoise de traitement de l'information. Seuls défauts de ces engins révolutionnaires : ils sont assez bruyants, sou-

vent volumineux, et chers. « Mais pas plus qu'un avion », rétorque à juste titre un officier pompier.

Adoptés par l'armée mais pas le monde civil

Dans les semaines qui viennent, des essais seront réalisés dans certains départe-

ments de la zone sud afin de tester le matériel. Un appareil sera installé à bord d'un avion où un pilote ne sera présent qu'en cas d'urgence. Pour le reste, le drone est construit pour évoluer de façon entièrement autonome dans le ciel. « Il bénéficie d'une caméra embarquée qui peut fournir des images de jour comme de nuit, et il est fiable. » Reste que la réglementation n'est pas vraiment à jour pour permettre aux drones d'intégrer rapidement les groupes de secours anti-incendies de la région. Si les armées du monde ont depuis longtemps adopté ces petits espions des airs (actuellement en Irak et en Afghanistan), le monde civil, lui, attend encore les feux verts des pouvoirs publics. Pourtant, la demande ne manque pas : douanes, sécurité civile et, surtout, service départemental d'incendie et de secours. Mais ce dernier devra attendre 2009.

F. DUMAS

1. Qui rassemble les quatorze départements de la zone sud.

2. Sorte d'avion espion, mais sans pilote.



Les drones les plus évolués peuvent voler plusieurs jours jusqu'à 20 km d'altitude, explique le lieutenant-colonel Philip Tosello.